

Bilan des classes bilingues de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin Année scolaire 2017 – 2018

À la rentrée 2016, huit classes bilingues français-anglais ont été ouvertes à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, six en moyenne section de maternelle, deux en sixième.

En 2016-2017, un enseignement bilingue a donc été dispensé à 177 élèves et plus de 25 enseignants ont été mobilisés.

En 2017-2018 ce sont deux fois plus de classes qui ont été concernées dans le cadre de la montée de cohortes soit quatre moyennes sections, six grandes sections, deux classes de sixième et deux classes de cinquième.

L'objectif principal de ces classes bilingues est de faire acquérir aux élèves de ces deux territoires une maîtrise équilibrée du français et de l'anglais.

Une expérimentation sur deux années a été mise en place afin de pérenniser cet enseignement et de créer une filière bilingue à Saint-Barthélemy comme à Saint-Martin.

Au terme de la deuxième année, il convient de présenter un bilan de l'année scolaire 2017-2018 afin d'asseoir les acquis précédemment notés et de parfaire une filière bilingue.

Implantation des classes bilingues à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin

École maternelle de Saint-Barthélemy	Moyenne section	Grande section	Effectif élèves	Effectif enseignants
Gustavia		2	50	2

École maternelle de Saint-Martin	Moyenne section	Grande section	Effectif élèves	Effectif enseignants
Jean Anselme	1		19	2
		1	21	2
Jérôme Beaupère	1		21	2
		1	16	2
Elian Clark	1		23	2
		1	18	2
Siméonne Trott	1		18	2
		1	14	2

Collège de Saint-Barthélemy	6 ^{ème}	5 ^{ème}	Effectif élèves	Effectif enseignants
Mireille Choisy	1		26	9
		1	20	9

Collège de Saint-Martin	6 ^{ème}	5 ^{ème}	Effectif élèves	Effectif enseignants
Quartier d'Orléans III	1		26	9
		1	25	9

***Total des élèves concernés par l'enseignement bilingue : 297 élèves (Soit 200 élèves pour le premier degré et 97 pour le second degré)**
(*Notons une baisse des effectifs à Saint-Martin suite au passage de l'ouragan Irma)

Démarche pédagogique adoptée

Modalités de l'enseignement en Moyenne Section (MS) et en Grande Section (GS).

Il s'agit d'un enseignement à parité horaire. Les 24 heures d'enseignement obligatoire se répartissent en 12 heures d'enseignement en français et 12 heures d'enseignement en anglais.

Deux enseignants interviennent dans la classe bilingue. Chaque enseignant est chargé d'une langue et d'un ensemble de domaines d'activités. La répartition se fait sur le principe de l'échange de service.

Cette répartition des apprentissages se fait de la manière suivante :

- En français et en anglais « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » ;
- En français « Agir et s'exprimer à travers l'activité physique » et « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » ;
- En anglais « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » et « Explorer le monde ».

L'enseignement dans chacune des deux langues alterne sur deux jours consécutifs selon l'organisation suivante :

- En MS l'enseignement en anglais est dispensé le lundi et le mardi tandis que l'enseignement en français a lieu le jeudi et vendredi ;
- En GS l'enseignement en français est dispensé le lundi et mardi tandis que l'enseignement en anglais a lieu le jeudi et vendredi.

Cette organisation a été retenue pour faciliter l'entrée dans les apprentissages en utilisant l'anglais comme tremplin dans les moyennes sections et le français en consolidation. Alors qu'en grande section, il s'agit de solliciter davantage les acquisitions langagières des élèves en commençant la semaine en français.

Modalités de l'enseignement en sixième et cinquième.

Les publics cibles sur ces deux territoires évoluent dans des environnements linguistiques distincts : la langue anglaise peut être qualifiée à Saint-Martin de langue véhiculaire tandis qu'à Saint-Barthélemy, la langue française est prédominante. De ce fait, une approche pédagogique adéquate a motivé la structuration de l'enseignement bilingue comme suit :

- Dans les classes de sixième et de cinquième du collège Mireille Choisy de Saint-Barthélemy, alors qu'un bilinguisme progressif avait été retenu l'an dernier, un enseignement bilingue à parité horaire a été dispensé de façon hebdomadaire. Toutefois, seules les cinq disciplines suivantes ont été concernées : les sciences et vie de la terre, l'histoire-géographie-enseignement moral et civique, les mathématiques, les arts plastiques et l'éducation physique et sportive.

Les déplacements hebdomadaires d'enseignants en provenance de Saint-Martin sont pris en charge par la collectivité de Saint-Barthélemy ce qui nécessite de la part des établissements une étroite collaboration pour la mise en place des emplois du temps de même qu'une concertation régulière des enseignants intervenant dans une langue ou l'autre.

- Au collège de Quartier d'Orléans de Saint-Martin, toutes les disciplines sont dispensées à parité horaire en français et en anglais. Un temps de concertation réunissant tous les membres de l'équipe est programmé un après-midi tous les quinze jours.

Suivi du dispositif et accompagnement des équipes

Sous la responsabilité de Monsieur Michel SANZ, IA-DAASEN de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, et de Monsieur Dominique BOYER, IEN de la circonscription des îles du Nord, le pilotage et le suivi de ces classes bilingues sont assurés par Madame Marie-Joselyne ARNELL, conseillère pédagogique généraliste, et Madame Evelyne FLEMING, chargée de mission de l'IA-DAASEN, respectivement pour le premier degré et le second degré.

Deux postes supplémentaires, créés spécifiquement par le ministère de l'Éducation nationale ont permis la nomination, dès la première année de l'expérimentation, de deux enseignants dédiés au bilinguisme pour renforcer l'accompagnement des équipes des premier et second degrés.

Leurs missions se déclinent autour des axes suivants :

- accompagnement pédagogique des enseignants ;
- création d'outils et de supports pédagogiques ;
- conception et évaluation de séances d'apprentissage ;
- participation à des projets spécifiques ;
- co-intervention lors de séances durant lesquelles les deux langues sont amenées à cohabiter ;
- remplacement des professeurs des écoles en charge des classes bilingues lors des moments de concertation et de formation.

Pour optimiser leurs missions, les modalités d'intervention des référents bilingues dans les EPLE et les écoles ont fait l'objet d'une réorganisation : un référent intervenant majoritairement dans le premier degré et l'autre dans le second degré.

Points faibles et points forts

Points faibles	Points forts
<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'affectation et de pérennisation des enseignants ayant les compétences adéquates sur des postes d'enseignement bilingue ; • Manque de formation pointue des enseignants sur les volets linguistique et didactique liés à un enseignement bilingue ; • Insuffisance d'équipement et de formation dans le numérique d'où les contraintes d'exploitation de ressources et de supports pédagogiques adaptés et rares sur le plan local ; • Absence de valorisation de l'enseignement bilingue dans les milieux scolaires ; • Difficultés à respecter la note de cadrage par certains enseignants du premier degré ; • Absence de cadre officiel institutionnalisant la coopération éducative pour pérenniser les formations avec l'Université de St. Martin (USM) et planifier les échanges entre pairs ; • Besoin d'un accompagnement expertisé des IA-IPR en charge de la pédagogie dans les diverses disciplines. 	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité du pilotage et de son suivi dans la limite des champs de compétences des deux chefs de projet ; • Implication forte des enseignants contractuels ; • Adhésion et implication des parents malgré des difficultés sociales accrues par le passage de l'ouragan Irma ; • Regard positif des enfants sur l'École ; • Intégration de nouvelles modalités de travail et d'approches pédagogiques pour certains acteurs ; • Valorisation des compétences des élèves ; • Formation des enseignants du premier degré à la conception de situations d'apprentissage intégrées dans les deux langues ; • Amélioration significative des référents bilingues dans leur rôle et fonctionnement ; • Constitution d'une banque de ressources.

Perspectives pour la rentrée 2018

La montée de cohortes qui nous mène à totaliser à la rentrée 2018 5 moyennes sections, 5 grandes sections, 6 cours préparatoires, deux classes de 6^{ème}, deux classes de 5^{ème} et deux classes de 4^{ème}, est significative et influence forcément les perspectives ci-après définies :

Affectation

- flécher des postes à profil ;
- recruter des contractuels.

Formation

- des enseignants sur les volets linguistique et didactique relatifs à ce type d'enseignement afin de renforcer l'enseignement bilingue en nourrissant le vivier ;

Partenariat

- formation des ATSEM en partenariat avec les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;
- équipement des EPLE et des écoles en matériels numériques par les collectivités des deux territoires ;
- coopération avec Sint-Maarten et les îles avoisinantes.

Concertation

- planification de plages horaires réservées à la concertation de tous les acteurs du premier et du second degré.

Supports pédagogiques

- poursuite de la constitution d'une banque de données numériques et de supports variés accessible à tous les acteurs.

Conclusion

L'enseignement bilingue est une concrétisation du projet académique et de sa déclinaison dans les territoires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin car il répond à l'objectif général de faire réussir tous les élèves.

La seconde année de l'expérimentation quoique affectée par le passage de l'ouragan Irma et la destruction des établissements scolaires demeure concluante quant à l'impact sur les apprentissages des élèves.